

devint un respectable citoyen de Québec. Le registre mortuaire ¹ de l'église paroissiale de Québec lui attribue environ 90 ans à sa mort, arrivée vers le 16 mai 1677, tandis que le *Dictionnaire généalogique* ne lui en donne que 76. L'âge consigné au registre nous paraît être plus conforme à la vérité, car Marsolet devait avoir plus de huit ans quand il vint à Québec pour la première fois, en 1608.

Les interprètes, pour la plupart, continuèrent leurs courses chez les sauvages, entre autres Jacques Hertel, Jean Nicolet, Jean-Paul Godefroy, Thomas Godefroy, Gros-Jean et François Marguerie. ²

Tous les commis s'embarquèrent pour l'Europe et aucun d'eux ne revint au Canada, si ce n'est Thierry Desdaines que l'on revoit plus tard à l'île de Miscou.

Plusieurs colons restèrent au pays, et ce fut un bonheur pour la colonisation future, car ils surent attirer à eux des parents et des amis de l'autre côté de l'Atlantique. Qui sait si la France eût revendiqué aussi énergiquement la restitution du Canada, si elle n'eût eu d'autre intérêt à sauvegarder que celui du commerce ? Ils n'étaient pas nombreux, à la vérité, les habitants qui eurent le courage de rester attachés à une terre dont ils n'étaient plus les maîtres, sans protection, sans ministre de leur culte, pauvres, presque plongés dans le plus profond dénuement. Honneur donc à ces braves Français ! Aussi que leurs noms ne soient jamais oubliés. Ce furent : Guillaume Couillard et sa famille, Guillemette Hébert sa femme, et trois enfants, Louise, Marguerite et Louis ; Nicolas Pivert, sa femme Marguerite Lesage et une nièce ; Pierre Desportes, sa femme Françoise Langlois et Hélène Desportes leur nièce ; Abraham Martin, sa femme Marguerite Langlois et leurs enfants, Anne, Marguerite et Hélène ; Guillaume Hubou ; Marie Rollet, veuve de Louis Hébert ; Guillaume

1 — Voici cet extrait : " Nicolas Marsolet âgé de 90 ans ou environ, ancien habitant de ce pays, es^t décédé en la communion de la Sainte Eglise, après avoir reçu les Saints Sacrements de pénitence, viatique et l'Extrême-Onction, duquel le corps a été inhumé, le seizième du présent mois, dans le cimetière de cette paroisse.

Signé : II. DE BERNIÈRES, Prêtre.

2 -- L'histoire a conservé les noms de deux autres interprètes du temps de Champlain : Jean Maret, (Sagard, p. 563) arrivé en 1617, et Jean Richer, truchement des Nipissiriniens (Sagard, p. 801).